

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

OPÉRATIONS
IMMOBILIÈRES ET
ENTRETIEN DES
BÂTIMENTS DE L'ÉTAT



PROGRAMME 723

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits	8
Justification au premier euro	13

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Alain RESPLANDY-BERNARD

Directeur de l'immobilier de l'État

Responsable du programme n° 723 : Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Précisions sur le changement de responsable du programme

M. Alain Resplandy-Bernard a été nommé directeur de l'immobilier de l'État en Conseil des ministres du 19 février 2020. Il est le nouveau responsable du présent programme.

Pilotage et acteurs

Le directeur de l'immobilier de l'État est le responsable du présent programme.

Chaque ministère et chaque préfecture de région dispose d'un BOP sur ce programme, lui permettant de contribuer à financer ses projets immobiliers, à partir de droits de tirage correspondant à la part des produits de cession encaissés sur le CAS qui lui reviennent, ainsi que des dépenses d'entretien du propriétaire, par l'allocation de crédits supplémentaires issus des fonds mutualisés du CAS.

L'élaboration des programmations immobilières et financières supportées par le CAS immobilier relève du dispositif de gouvernance mis en place dans le cadre de la politique immobilière de l'État.

Dans le périmètre de la labellisation, la Conférence nationale de l'immobilier public (CNIP) et les conférences régionales de l'immobilier public (CRIP) examinent la conformité des projets immobiliers proposés avec les normes de la politique immobilière de l'État - y compris pour son volet GPI - et avec les orientations des schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI des ministères et des opérateurs) et des schémas directeurs immobiliers régionaux (SDIR), dans le cadre d'une démarche de « labellisation ». Dans ce cadre, le responsable de programme priorise les projets selon une approche globale et interministérielle, qui permet de privilégier ceux qui sont les plus conformes aux objectifs fixés par la politique immobilière de l'État (transition écologique et performance énergétique, rationalisation des surfaces, mutualisation des services, qualité de vie des agents, accueil des usagers, numérique, etc.) et les plus vertueux au plan économique et budgétaire (gains fonctionnels pour les services et marges d'optimisation budgétaire).

S'agissant de l'entretien à la charge du propriétaire (qui à la différence des projets immobiliers ne font pas l'objet de démarches de labellisation), la stratégie du programme s'articule autour de deux axes, dans un souci de gestion efficace et économe du parc immobilier, et d'exemplarité :

- développer la maintenance préventive des bâtiments, source d'économies sur le long terme, assurer la réalisation des contrôles réglementaires ;
- financer des travaux lourds et en particulier de remise en état et en conformité, notamment lorsque les exigences de sécurité liées aux bâtiments accueillant des publics ou aux conditions de vie au travail des agents l'imposent.

La charte de gestion du CAS « Gestion du patrimoine immobilier de l'État » établit et précise les règles de gestion du programme, et le rôle de chaque intervenant dans un souci de clarté et de lisibilité. Une équipe dédiée au sein de la direction de l'immobilier de l'État est en contact régulier avec les différents responsables de BOP, dans une logique interministérielle de dialogue de gestion et dans le cadre de la procédure budgétaire classique.

Les principales opérations immobilières financées en 2019 sur le CAS sont les suivantes :

- pour le ministère des armées, la poursuite des études et travaux préalables à cession de sites militaires, des restructurations et travaux lourds sur les immeubles de bureau, de logement, les bâtiments techniques des bases de défense, ainsi que des opérations sur les infrastructures opérationnelles de la défense nationale ;
- pour le ministère de l'intérieur, le financement des acquisitions de deux terrains à Saint-Ouen permettant la construction du futur site unique de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSi) ou encore la réalisation des travaux de la caserne de gendarmerie nationale Drancy-Pichard ;
- pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le financement à l'étranger de différentes acquisitions, des opérations de construction, regroupement et aménagements de services et postes diplomatiques et des travaux de sécurité ;
- pour les services du Premier ministre, l'opération de réhabilitation de l'immeuble All à Montrouge ;

- pour le ministère de la culture, le financement du projet Camus qui consiste à regrouper sur trois sites (Valois, Bons enfants et Quadrilatère des Archives) des agents d'administration centrale du ministère travaillant actuellement sur sept sites ;
- pour le ministère de l'agriculture, les travaux de la rue de Varenne ;
- pour le ministère de l'éducation, la construction du nouveau rectorat de Lille ;
- pour les administrations territoriales de l'État, notamment l'acquisition d'un bâtiment neuf pour le relogement de la direction régionale de l'INSEE à Bordeaux et l'acquisition de la nouvelle préfecture d'Ile-et-Vilaine."

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Optimiser le parc immobilier de l'Etat

INDICATEUR 1.1

Surfaces de bureaux remis au Domaine, inoccupées depuis 36 mois ou plus

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Optimiser le parc immobilier de l'Etat

INDICATEUR 1.1

Surfaces de bureaux remis au Domaine, inoccupées depuis 36 mois ou plus

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Proportion de surfaces de bureaux remis au Domaine, inoccupées depuis 36 mois ou plus, rapportée à l'ensemble des surfaces des bureaux domaniaux de l'Etat	% m ² SUB	22,55	23	21	22,5	34,87	20

Commentaires techniques

Source des données : Inventaire Immobilier de l'État tenu dans Chorus RE-Fx, conformément au code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Cet inventaire est intégré au processus annuel de certification des comptes par la Cour des comptes.

Mode de calcul : Calcul d'un taux entre le total des surfaces de bureaux remis au Domaine depuis 36 mois et plus, et le total des surfaces de bureaux remis au Domaine à la fin de l'exercice pour les biens domaniaux.

$$\frac{\text{Nombre de m}^2 \text{ SUB bureaux remis au Domaine depuis 36 mois et plus} \times 100}{\text{Nombre de m}^2 \text{ SUB bureaux remis au Domaine au 31/12/N}}$$

Les biens partiellement remis au domaine (biens ayant plusieurs partenaires gestionnaires qui n'ont pas tous remis la surface au Domaine) sont exclus. Les bâtiments multi-propriétaires sont exclus (biens ayant plusieurs partenaires propriétaires, l'un étant l'État, un autre n'étant pas l'État).

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif du programme 723 vise à rendre compte de la performance de la direction de l'immobilier de l'État en matière de politique immobilière de l'État dès lors que le CAS est un vecteur budgétaire mutualisé et incitatif d'orientation de cette politique. Cette gestion performante doit entre autres se traduire par une baisse de la durée d'inoccupation de bureaux devenus inutiles, qui témoignent de l'effectivité de la restructuration du parc domanial et des procédures de cession, de réemploi, ou de valorisation alternative de ces biens, et de la capacité de la politique immobilière de l'État à générer ainsi des capacités de financement propres.

L'indicateur unique du programme évalue la proportion des surfaces utiles brutes (SUB) de bureaux remis au Domaine, inoccupées depuis 36 mois ou plus, par rapport au total des surfaces de bureaux domaniaux de l'État. Il vise à évaluer les surfaces du patrimoine de l'État à usage de bureaux qui n'ont pu être mises à disposition d'une administration, ou cédées ou mises en location, trois ans après leur remise à l'administration des Domaines.

Ce nouvel indicateur, introduit pour l'exercice 2019, est en cohérence avec les orientations de la politique immobilière de l'État, qui recherche l'optimisation des surfaces, la vente des biens inutiles afin de financer des opérations immobilières ou de valoriser le patrimoine de l'État par l'établissement de redevances domaniales.

Le point de départ de l'indicateur est la date de remise au Domaine à partir de laquelle est constaté que le bien n'est plus utile à l'activité de l'administration occupante et est donné à la DIE la possibilité de rechercher une nouvelle destination à l'immeuble. Le délai de 36 mois est celui durant lequel, dans le cadre de la gestion immobilière, une solution viable peut généralement être adoptée. Seuls sont concernés les bureaux, cœur de la politique immobilière de

l'État, à l'exclusion de biens spécifiques (biens militaires, médico-sociaux ou d'enseignement en particulier). La surface utile brute est retenue de manière à intégrer non seulement l'espace de bureau proprement dit, mais également les surfaces accessoires (circulations horizontales...).

Le résultat 2019 de l'indicateur portant sur le rapport de m² SUB de bureau remis au Domaine depuis plus de 36 mois / total de m² SUB de bureau remis au Domaine au 31/12/N, est supérieur à la prévision.

Cependant, la lecture sur trois ans permet de constater au 31 décembre 2019 :

- une augmentation nette des m² de bureaux remis au Domaine avant le 1^{er} janvier 2017 ;
- une diminution du total des m² de bureaux sur les trois ans, pour réemploi, location ou cession.

	2017	2018	2019
Nombre de m2 SUB bureaux remis au Domaine depuis 36 mois :	59 526	74 346	90 038
Nombre de m2 SUB bureaux remis au Domaine au 31/12/N :	286 358	334 216	258 187
Indicateur au 31 décembre N :	20,79 %	22,24 %	34,87 %

Ces éléments appellent deux commentaires :

- une action efficace des services de l'État pour les biens remis au Domaine avant trois ans. La surface utile brute globale est en baisse tendancielle ;
- une série de biens qui sont difficilement cessibles ou réemployables. Proportionnellement, leur SUB augmente, par rapport à la surface totale de l'ensemble des biens remis au Domaine.

En dépit d'une forte hausse du stock de surfaces de bureaux remis en 2018, celui-ci baisse autour d'un tiers en 2019.

En revanche, la part, dans ce stock global, des surfaces de bureaux remis depuis plus de 36 mois augmente : il s'agit de biens complexes à céder, louer, ou réemployer au profit d'une autre administration. La politique de cession ou de réallocation des bureaux remis au Domaine, aussi dynamique soit-elle, se heurte à un certain nombre de biens difficilement réutilisables, et dont la proportion augmente.

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>						
11 – Opérations structurantes et cessions	22 000 000 34 830 501	167 286 587 367 341 219	5 750 287	40 000 000 11 636 502	229 286 587 419 558 508	229 286 587
12 – Contrôles réglementaires, audits, expertises et diagnostics	21 500 000 22 302 450	1 500 000 713 680			23 000 000 23 016 129	23 000 000
13 – Maintenance à la charge du propriétaire	40 500 000 44 655 114	3 500 000 3 262 928			44 000 000 47 918 042	44 000 000
14 – Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état	23 000 000 24 260 993	72 000 000 74 788 087	5 618 876	3 150 000	95 000 000 107 817 955	95 000 000
Total des AE prévues en LFI	107 000 000	244 286 587		40 000 000	391 286 587	391 286 587
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+4 094 045			+4 094 045	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+392 761 804			+392 761 804	
Total des AE ouvertes		788 142 436			788 142 436	
Total des AE consommées	126 049 057	446 105 913	11 369 163	14 786 502	598 310 635	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>						
11 – Opérations structurantes et cessions	62 000 000 38 931 176	220 000 000 157 679 587	6 473 287	40 000 000 11 952 180	322 000 000 215 036 230	322 000 000
12 – Contrôles réglementaires, audits, expertises et diagnostics	20 500 000 21 881 586	1 500 000 817 347			22 000 000 22 698 933	22 000 000
13 – Maintenance à la charge du propriétaire	40 500 000 45 462 427	3 500 000 3 444 835			44 000 000 48 907 262	44 000 000
14 – Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état	38 000 000 21 899 845	57 000 000 70 631 781	5 618 876	1 016 000	95 000 000 99 166 502	95 000 000
Total des CP prévus en LFI	161 000 000	282 000 000		40 000 000	483 000 000	483 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+4 094 045			+4 094 045	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+609 283 704			+609 283 704	
Total des CP ouverts		1 096 377 749			1 096 377 749	
Total des CP consommés	128 175 034	232 573 551	12 092 163	12 968 180	385 808 928	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>						
<i>Consommation 2018</i>						
11 – Opérations structurantes et cessions	50 200 000 22 359 435	179 630 641 145 170 735	4 600 000 6 255 468	130 200 000 39 539 322	364 630 641	364 630 641 213 324 960
12 – Contrôles règlementaires, audits, expertises et diagnostics	22 400 000 20 916 425	1 600 000 977 907			24 000 000	24 000 000 21 894 332
13 – Maintenance à la charge du propriétaire	43 200 000 42 416 785	4 800 000 4 529 094			48 000 000	48 000 000 46 945 879
14 – Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état	32 000 000 21 153 771	56 000 000 59 231 762			88 000 000	88 000 000 80 385 533
Total des AE prévues en LFI	147 800 000	242 030 641	4 600 000	130 200 000	524 630 641	524 630 641
Total des AE consommées	106 846 416	209 909 498	6 255 468	39 539 322		362 550 704

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>						
<i>Consommation 2018</i>						
11 – Opérations structurantes et cessions	57 400 000 46 736 136	229 700 000 227 262 284	4 400 000 5 673 190	130 200 000 40 223 644	421 700 000	421 700 000 319 895 254
12 – Contrôles règlementaires, audits, expertises et diagnostics	22 400 000 21 237 130	1 600 000 738 647			24 000 000	24 000 000 21 975 777
13 – Maintenance à la charge du propriétaire	43 200 000 39 432 351	4 800 000 3 569 267			48 000 000	48 000 000 43 001 618
14 – Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état	32 000 000 49 290 399	56 000 000 46 463 911			88 000 000	88 000 000 95 754 310
Total des CP prévus en LFI	155 000 000	292 100 000	4 400 000	130 200 000	581 700 000	581 700 000
Total des CP consommés	156 696 016	278 034 109	5 673 190	40 223 644		480 626 959

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	106 846 416	107 000 000	126 049 057	156 696 016	161 000 000	128 175 034
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	104 304 821	107 000 000	117 876 696	154 154 421	161 000 000	120 002 673
Subventions pour charges de service	2 541 595		8 172 361	2 541 595		8 172 361

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
public						
Titre 5 – Dépenses d'investissement	209 909 498	244 286 587	446 105 913	278 034 109	282 000 000	232 573 551
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	209 909 498	244 286 587	446 105 913	278 034 109	282 000 000	232 573 551
Titre 6 – Dépenses d'intervention	6 255 468		11 369 163	5 673 190		12 092 163
Transferts aux ménages	6 756			6 756		
Transferts aux entreprises	3 974 954		1 392 331	3 347 575		2 115 331
Transferts aux collectivités territoriales	-45 101					
Transferts aux autres collectivités	2 318 859		9 976 832	2 318 859		9 976 832
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	39 539 322	40 000 000	14 786 502	40 223 644	40 000 000	12 968 180
Prêts et avances			30 510			30 510
Dotations en fonds propres	39 539 322	40 000 000	14 755 992	40 223 644	40 000 000	12 937 670
Total hors FdC et AdP		391 286 587			483 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+396 855 849			+613 377 749	
Total*	362 550 704	788 142 436	598 310 635	480 626 959	1 096 377 749	385 808 928

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	15 239 561		4 094 045	15 239 561		4 094 045
Total	15 239 561		4 094 045	15 239 561		4 094 045

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		220 000		220 000				
03/2019		467 853		467 853				
04/2019		2 000 000		2 000 000				
05/2019		48 010		48 010				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/2019		269 383		269 383				
10/2019		951 797		951 797				
12/2019		117 248		117 248				
01/2020		19 754		19 754				
Total		4 094 045		4 094 045				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/02/2019		45 503 748		46 370 182				
Total		45 503 748		46 370 182				

ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/02/2019		101 150 226						
Total		101 150 226						

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/03/2019		246 107 830		655 913 522				
Total		246 107 830		655 913 522				

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019								93 000 000
Total								93 000 000

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		396 855 849		706 377 749				93 000 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
11 – Opérations structurantes et cessions		229 286 587 419 558 508	229 286 587 419 558 508		322 000 000 215 036 230	322 000 000 215 036 230
12 – Contrôles réglementaires, audits, expertises et diagnostics		23 000 000 23 016 129	23 000 000 23 016 129		22 000 000 22 698 933	22 000 000 22 698 933
13 – Maintenance à la charge du propriétaire		44 000 000 47 918 042	44 000 000 47 918 042		44 000 000 48 907 262	44 000 000 48 907 262
14 – Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état		95 000 000 107 817 955	95 000 000 107 817 955		95 000 000 99 166 502	95 000 000 99 166 502
Total des crédits prévus en LFI *		391 286 587	391 286 587		483 000 000	483 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+396 855 849	+396 855 849		+613 377 749	+613 377 749
Total des crédits ouverts		788 142 436	788 142 436		1 096 377 749	1 096 377 749
Total des crédits consommés		598 310 635	598 310 635		385 808 928	385 808 928
Crédits ouverts - crédits consommés		+189 831 802	+189 831 802		+710 568 821	+710 568 821

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Répartition de la dépense par budget opérationnel de programme (BOP)

L'exécution 2019 est supérieure de 207 M€ en autorisations d'engagement et inférieure de 97,2 M€ en crédits de paiement par rapport aux prévisions en loi de finances initiale.

S'agissant des AE, la consommation en 2019 s'est établie à un niveau supérieur de 53% au montant inscrit en LFI.

La forte hausse du niveau d'engagement en 2019 provient principalement :

- de la consommation du ministère des armées qui est passée de 19,6 M€ en 2018 à 139,8 M€ en 2019, compte tenu des modalités qu'il met en œuvre pour respecter les objectifs annuels de dépenses qui lui sont assignés sur le CAS en exécution de la loi de programmation militaire 2019-2025. Le poids du BOP armées varie fortement au sein du programme 723 selon les exercices, au fil des phases d'accélération et de décélération de ses engagements et mises en paiement. Ainsi sa consommation d'AE représente en 2019 au global 23% de celle du programme 723 alors qu'elle ne représentait que 5% en 2018.

- de la consommation du ministère de l'intérieur, essentiellement pour le financement des acquisitions de deux terrains à Saint-Ouen permettant la construction du futur site unique de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour un montant total de 113,7 M€ ou encore pour la réalisation des travaux de la caserne de gendarmerie nationale Drancy-Pichard pour 4,4 M€.

- de la consommation du ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui a poursuivi le financement à l'étranger de différentes acquisitions, d'opérations de construction, regroupement et aménagements de services et postes diplomatiques et des travaux de sécurité pour un total de 19 M€ en AE.

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- de la consommation des services du Premier ministre qui ont engagé 20,7 M€ dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'immeuble All à Montrouge.

- la consommation de la préfecture de Nouvelle Aquitaine, pour l'acquisition d'un bâtiment neuf pour le relogement de la direction régionale de l'INSEE à Bordeaux (24 M€)

- de la consommation du ministère de la Culture pour le financement du projet Camus qui consiste à regrouper sur trois sites des agents d'administration centrale du ministère travaillant actuellement sur sept sites pour 22 M€.

La loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019 a annulé 93 M€ de crédits de paiement sur le programme 723 abaissant ainsi le plafond de consommation de CP pour 2019 à 390 M€.

Par conséquent, la consommation en CP sur le programme est inférieure de 20,1% à la prévision en LFI, mais est conforme au plafond de consommation revu par la LFR. Les 22 BOP régionaux présentent un niveau en légère hausse par rapport à 2018 : 102,5 M€ en 2018 et 123 M€ en 2019. Les BOP ministériels ont en revanche fortement réduit leur consommation passant de 378,2 M€ en 2018 à 262,8 M€ en 2019.

L'absence de corrélation entre AE et CP s'explique par la durée des opérations structurantes : les paiements en CP des AE engagées en début d'opération sont réalisés sur plusieurs années.

La répartition par BOP des crédits mis à disposition par le responsable de programme en 2019, ou reportées de 2018 sur 2019 s'agissant des autorisations d'engagement affectées non engagées avant 2019, ainsi que des dépenses du programme 723 s'établit comme suit :

BOP	Mises à disposition 2019 et reports AEANE de 2018 sur 2019		Consommation 2019	
	AE	CP	AE	CP
ministère des armées	145 450 155	73 819 638	139 791 130	68 550 672
ministère de l'agriculture et de l'alimentation	21 049 575	11 648 121	20 721 480	11 578 582
ministère de la transition écologique et solidaire	23 590 586	18 979 556	16 485 552	13 757 795
ministère de l'économie et des comptes publics	44 639 570	43 284 043	26 611 368	23 621 813
ministère de l'intérieur	128 780 213	16 948 734	121 103 731	14 801 123
ministère de la justice	7 832 990	7 391 986	3 396 779	5 767 550
ministère de l'Europe et des affaires étrangères	105 120 030	58 517 724	59 075 939	38 607 870
ministère de la culture	22 436 854	34 695 752	22 416 864	34 687 356
ministère de l'éducation nationale	16 147 716	17 592 730	6 920 523	16 461 845
ministère de l'enseignement supérieur, recherche et innovation	6 514 895	6 295 000	5 378 804	6 200 055
ministères sociaux	824 689	977 730	128 980	598 078
Services du Premier ministre	34 269 904	12 744 924	27 143 310	7 806 446
Support DIE et dépenses transverses	36 473 402	27 408 898	23 751 150	20 362 840
Total des BOP centraux	593 130 579	330 304 836	472 925 610	262 802 025
PACA	15 341 024	9 058 637	8 329 244	7 816 687
Bourgogne - Franche-Comté	4 210 320	4 900 116	3 175 170	4 551 973
Corse	1 149 784	1 321 203	796 521	1 261 361
Occitanie	7 947 831	9 922 400	6 164 651	8 533 497
Nouvelle Aquitaine	34 693 000	34 980 404	30 888 970	34 148 645
Bretagne	17 209 637	9 381 270	16 099 026	8 628 318
Pays-de-la-Loire	7 409 969	5 639 106	4 328 978	4 527 960
Centre - Val-de-Loire	3 737 226	3 637 770	2 793 942	3 473 260
Hauts de France	9 290 592	10 413 746	6 565 239	6 836 960

Grand Est	7 820 578	7 486 315	6 678 713	6 405 748
Auvergne - Rhône-Alpes	14 132 929	10 731 025	9 981 600	9 221 269
Île-de-France	33 497 261	25 150 909	19 842 748	16 896 473
Normandie	5 610 567	5 091 065	3 422 512	4 307 016
Guadeloupe	4 065 583	2 030 756	2 325 722	1 499 569
Guyane	1 044 313	1 178 348	836 190	992 561
Martinique	1 301 990	2 217 577	662 940	1 518 661
Mayotte	219 200	219 200	218 887	204 195
Nouvelle Calédonie	336 600	400 971	330 050	385 410
Polynésie française	357 000	357 681	356 933	357 643
Réunion	1 713 293	2 021 375	1 435 677	1 284 286
St Pierre et Miquelon	90 154	91 111	90 154	91 111
Wallis-et-Futuna	62 086	64 341	61 158	64 300
Total des BOP régionaux	171 240 937	146 295 326	125 385 025	123 006 903
Total du programme 723	764 371 516	476 600 162	598 310 635	385 808 928

Les crédits consommés représentent 78,3% des autorisations d'engagement disponibles aux BOP et 81% des crédits de paiement à disposition sur les BOP et UO.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	391 286 587	391 286 587	0	483 000 000	483 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	391 286 587	391 286 587	0	483 000 000	483 000 000

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 788 142 436	CP ouverts en 2019 * (P1) 1 096 377 749
AE engagées en 2019 (E2) 598 310 635	CP consommés en 2019 (P2) 385 808 928
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 126 472 537	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 206 050 571
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 63 359 265	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 179 758 357

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 309 575 601					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) -2 924 649					
	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 306 650 952	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 206 050 571	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 100 600 381
	AE engagées en 2019 (E2) 598 310 635	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 179 758 357	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 418 552 278
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 519 152 659
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 337 000 000
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 182 152 659

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les restes à payer au 31 décembre 2019 du programme 723 s'élèvent à 522 160 339 € avant travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (et à 519 152 659 € après ces travaux – cellule R2) et se ventilent par BOP comme suit :

Centres financiers BOP du programme 723	Restes à payer au 31 décembre 2019 (en €)	Part représentée par chaque BOP (%)
ministère des armées	156 955 979	30,1%
ministère de l'intérieur	121 486 170	23,3%
ministère de l'Europe et des affaires étrangères	53 057 390	10,2%
ministère de l'économie et des comptes publics	36 314 245	7,0%
Services du Premier ministre	25 179 319	4,8%
Île-de-France	17 636 732	3,4%
PACA	17 350 075	3,3%
ministère de la transition écologique et solidaire	13 551 503	2,6%
ministère de l'agriculture et de l'alimentation	10 353 681	2,0%
Bretagne	10 008 599	1,9%
Support DIE et dépenses transverses	9 352 854	1,8%
Auvergne - Rhône-Alpes	6 879 478	1,3%
Hauts de France	5 637 627	1,1%
ministère de l'éducation nationale	5 598 005	1,1%
ministère de la culture	4 634 219	0,9%
Nouvelle Aquitaine	4 013 041	0,8%
Grand Est	3 684 652	0,7%
Occitanie	3 170 128	0,6%
ministère de la justice	3 055 610	0,6%
Pays-de-la-Loire	2 889 495	0,6%
Bourgogne - Franche-Comté	2 530 445	0,5%
Réunion	2 018 982	0,4%
Centre - Val-de-Loire	1 948 137	0,4%
Guadeloupe	1 592 463	0,3%
Normandie	1 130 371	0,2%
Corse	579 289	0,1%
ministère de l'enseignement supérieur, recherche et innovation	564 474	0,1%
Guyane	428 759	0,1%
Martinique	322 730	0,1%
ministères sociaux	206 244	0,0%
Mayotte	14 692	0,0%
Nouvelle Calédonie	9 012	0,0%
Saint-Pierre-et-Miquelon	5 942	0,0%
Wallis-et-Futuna	0	0,0%
Polynésie française	0	0,0%
Total général	522 160 339	100,0%

Les restes à payer au 31 décembre 2018 s'élevaient au total pour le programme 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » à 309,6 M€ (306,6 M€ après travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018). Les restes à payer au 31 décembre 2019 s'élèvent à 522,2 M€ (519,2 M€ après retraitements), soit une hausse d'environ 212,5 M€ entre 2018 et 2019.

Les rythmes d'apurement des restes à payer sont différents entre les dépenses réalisées par des BOP ministériels et celles réalisées par les BOP régionaux et selon qu'elles concernent des projets immobiliers ou opérations d'entretien à la charge du propriétaire.

L'augmentation importante des restes à payer au 31/12/2019 résulte de plusieurs facteurs combinés : notamment un écart très important par rapport à la prévision sur le volume d'AE consommées (598,3 M€ d'AE consommées pour une prévision de 391,3 M€) et également par rapport à celle de la consommation de CP (385,8 M€ de CP consommés pour une prévision de 483 M€).

S'agissant du volume d'AE consommées, il s'est établi à un niveau supérieur de 53% au montant inscrit en LFI. Cette forte hausse du niveau d'engagement provient principalement :

- de la consommation du ministère des armées qui est passée de 19,6 M€ en 2018 à 139,8 M€ en 2019, compte tenu des modalités qu'il met en œuvre pour respecter les objectifs annuels de dépenses qui lui sont assignés sur le CAS en exécution de la loi de programmation militaire 2019-2025. Les paiements sont partiellement intervenus en 2019 se poursuivront au fil des opérations au cours de l'année 2020. Ce ministère enregistre une hausse de 83% de ses restes à payer par rapport à la gestion 2018 ;

- de la consommation du ministère de l'intérieur, essentiellement pour le financement des acquisitions de deux terrains à Saint-Ouen permettant la construction du futur site unique de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour un montant total de 113,7 M€. Les restes à payer 2019 de ce ministère enregistrent une hausse de 700% par rapport à l'année 2018. Toutefois, les paiements ont été réalisés dès janvier 2020.

Sur le programme quatre BOP centraux (ministère des armées, ministère de l'intérieur, ministère de l'Europe et des affaires étrangères et ministères financiers) concentrent à eux seuls 70% des restes à payer 2019.

S'agissant des CP, la loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019 a annulé 93 M€ de crédits de paiement sur le programme 723 abaissant ainsi le plafond de consommation de CP pour 2019 à 390 M€. La prévision de restes à payer au 31/12/2019 ayant été établie sur la base d'une prévision de consommation de 483 M€, l'écart entre la prévision et les restes à payer définitifs est mécaniquement très important.

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 11

Opérations structurantes et cessions

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		229 286 587	229 286 587		419 558 508	419 558 508
Crédits de paiement		322 000 000	322 000 000		215 036 230	215 036 230

L'action 11 porte les opérations de restructuration du parc immobilier domanial (projets immobiliers) et les frais préalables aux cessions.

En 2019, ces opérations ont concerné notamment :

- les travaux de remise à neuf, de restructuration ou d'agrandissement et, plus largement, tous ceux qui visent, par des modifications structurelles, à en améliorer le potentiel de services, donc la valeur vénale ;
- les frais accessoires directement liés à la cession d'un bien : organisation matérielle, expertises techniques, honoraires, etc.

Ces opérations immobilières ont été financées en tout ou partie par les produits de cessions encaissés par le CAS.

Le programme a comptabilisé au total en dépenses sur cette action 419 558 508 € en AE et 215 036 230 € en CP.

Pour l'année 2019, 55,7% de l'enveloppe totale de CP du programme a donc été consacrée aux projets immobiliers structurants.

L'écart entre l'exécution et la prévision en LFI est important en AE (+83%) et en CP (-33,2%).

Plus particulièrement sur cette action, le ministère des armées a engagé 123,4 M€ soit 29,41% du total de l'action. Les opérations immobilières du ministère des armées ont concerné la poursuite des études et travaux préalables à cession de sites militaires, des restructurations et travaux lourds sur les immeubles de bureau, de logement, les bâtiments techniques des bases de défense, ainsi que des opérations sur les infrastructures opérationnelles de la défense nationale. Les paiements sont partiellement intervenus en 2019 se poursuivront au fil des opérations au cours de l'année 2020.

Le ministère de l'intérieur a engagé 118,2 M€, soit 28,2% du total de l'action. Il s'agit principalement des deux opérations précitées (DGSJ et caserne Drancy). Les paiements de l'acquisition à Saint-Ouen sont réalisés dès janvier 2020.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a poursuivi le financement à l'étranger de différentes acquisitions, des opérations de construction, regroupement et aménagements de services et postes diplomatiques et des travaux de sécurité pour un total de 19 M€ en AE et 17,4 M€ en CP.

En outre, deux opérations initialement programmées pour 2020 ont été anticipées en 2019 :

- d'une part, avec l'acquisition d'un bâtiment neuf pour le relogement de la direction régionale de l'INSEE à Bordeaux, et d'autres services locaux (24 M€)

-d'autre part, une partie du financement du projet Camus du ministère de la culture, qui consiste à regrouper sur trois sites (Valois, Bons enfants et Quadrilatère des Archives) des agents d'administration centrale du ministère travaillant actuellement sur sept sites pour 22 M€ en 2019. Il est notable que cette dépense, réalisée pour le compte du ministère de la culture, dont le mandataire est l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), a été imputée en Titre 5.

Les services du Premier ministre ont engagé 20,7 M€ au titre de la délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'immeuble All à Montrouge.

Hormis ces exemples de financement, les opérations immobilières structurantes étant financées en tout ou partie par les produits de cessions encaissés, le montant d'AE engagées suit la tendance des encaissements de recettes de cessions, qui stagne depuis trois ans (hors l'encaissement exceptionnel du produit de cession de l'îlot Saint Germain, ancien siège du ministère des Armées, réalisé pour 368,1 M€ en 2019).

En ce qui concerne les CP, les montants entre 2018 et 2019 sont en nette baisse au global (-32,8%). Toutefois, si pour les BOP centraux la consommation est en baisse de plus de 41% par rapport à 2018, elle est en revanche en augmentation (57%) pour les BOP régionaux ; le rythme des dépenses est lié à l'état d'avancement et aux délais d'exécution des investissements immobiliers.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	22 000 000	34 830 501	62 000 000	38 931 176
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	22 000 000	26 658 140	62 000 000	30 758 816
Subventions pour charges de service public		8 172 361		8 172 361
Titre 5 : Dépenses d'investissement	167 286 587	367 341 219	220 000 000	157 679 587
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	167 286 587	367 341 219	220 000 000	157 679 587
Titre 6 : Dépenses d'intervention		5 750 287		6 473 287
Transferts aux entreprises		1 392 331		2 115 331
Transferts aux autres collectivités		4 357 956		4 357 956
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	40 000 000	11 636 502	40 000 000	11 952 180
Prêts et avances		30 510		30 510
Dotations en fonds propres	40 000 000	11 605 992	40 000 000	11 921 670
Total	229 286 587	419 558 508	322 000 000	215 036 230

Les dépenses d'investissement (titre 5), d'acquisition, construction, travaux structurants, constituent la part majoritaire des dépenses sur l'action 11 (73,3%).

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) réalisées sur l'action 11 accompagnent à titre accessoire la réalisation d'opérations d'investissement ou de cession. En 2019, elles ont représenté 18,1% des dépenses sur l'action 11.

Les dépenses d'intervention (titre 6) représentent à titre marginal 3% de la consommation de crédits sur l'action 11. Elles ont principalement concerné un transfert du ministère de la transition écologique et solidaire au profit de voies navigables de France pour 4,29 M€ (retour à l'opérateur de ses produits de cessions).

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Les dépenses constatées en titre 7 représentent 5,6% des dépenses de l'action 11 et ont concerné des dotations en fonds propres au profit d'opérateurs listés infra.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	103 179 000	103 179 000	0	116 579 369	116 579 369
Crédits de paiement	0	144 900 000	144 900 000	0	72 697 246	72 697 246

L'action 11 contribue à accélérer la transition écologique et à investir dans le parc immobilier public afin d'y dépenser moins demain, puisque les travaux de restructuration lourde du parc peuvent en partie permettre de privilégier des équipements permettant de réduire les consommations énergétiques de tous types. Concernant les cessions, elles peuvent permettre à l'État de se libérer de ses biens les moins performants.

Au 31 décembre 2019, 29% du montant des opérations réalisées par ces mêmes BOP sur l'action 11 ont participé à la mise en œuvre du grand plan investissement (116,6 M€ sur 400,4 M€ engagés). Sur le total exécuté en AE de l'action, le taux est ramené à 28%.

Action 12**Contrôles réglementaires, audits, expertises et diagnostics**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		23 000 000	23 000 000		23 016 129	23 016 129
Crédits de paiement		22 000 000	22 000 000		22 698 933	22 698 933

Le programme a comptabilisé au total en dépenses sur cette action 23 016 129 € en AE et 22 698 933 € en CP.

Pour l'année 2019, 5,9% de l'enveloppe totale de CP du programme a donc été consacrée aux contrôles réglementaires, audits, expertises et diagnostics.

Le responsable de programme met chaque année l'accent sur les nécessaires dépenses de contrôles réglementaires et diagnostics, vertueuses car porteuses d'économies à long terme et nécessaires pour s'assurer de la conformité du parc, qui relèvent de l'action 12. La consommation sur cette action est conforme à la LFI et en hausse par rapport à l'exécution 2018, confirmant les orientations de la politique immobilière de l'État en la matière.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	21 500 000	22 302 450	20 500 000	21 881 586
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 500 000	22 302 450	20 500 000	21 881 586
Titre 5 : Dépenses d'investissement	1 500 000	713 680	1 500 000	817 347

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	1 500 000	713 680	1 500 000	817 347
Total	23 000 000	23 016 129	22 000 000	22 698 933

Les dépenses de l'action 12, qui concernent des contrats de prestations intellectuelles ou de service, relèvent quasi exclusivement des dépenses de fonctionnement (96,4%).

Les dépenses d'investissement représentent seulement 3,6% des dépenses de l'action 12.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	460 000	460 000	0	0	0
Crédits de paiement	0	440 000	440 000	0	0	0

Selon les résultats de l'enquête auprès des responsables de BOP, cette action n'a pas participé à la mise en œuvre du grand plan d'investissement.

L'action 12 correspond principalement à des audits énergétiques préalables à des travaux de performance énergétique et ces opérations ne permettent pas, à elles seules, d'améliorer la performance énergétique du parc.

Elles sont cependant un prérequis indispensable aux travaux.

Action 13

Maintenance à la charge du propriétaire

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		44 000 000	44 000 000		47 918 042	47 918 042
Crédits de paiement		44 000 000	44 000 000		48 907 262	48 907 262

À l'instar des dépenses de contrôles réglementaires et de diagnostics, le responsable de programme met également l'accent chaque année sur les dépenses de maintenance préventive, elles aussi vertueuses car porteuses d'économies à long terme et nécessaires pour s'assurer de la conformité du parc.

La consommation sur cette action est ainsi en hausse par rapport à la LFI et à l'exécution 2018, confirmant les orientations de la politique immobilière de l'État en la matière.

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	40 500 000	44 655 114	40 500 000	45 462 427
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	40 500 000	44 655 114	40 500 000	45 462 427
Titre 5 : Dépenses d'investissement	3 500 000	3 262 928	3 500 000	3 444 835
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	3 500 000	3 262 928	3 500 000	3 444 835
Total	44 000 000	47 918 042	44 000 000	48 907 262

Les dépenses de l'action 13 sont constituées très majoritairement par des contrats de maintenance préventive et de maintenance corrective, imputées en dépenses de fonctionnement (93%).

Les dépenses d'investissement représentent 7% des dépenses de l'action 13.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Cette action ne contribue pas au GPI en ce qu'elle concerne avant tout la maintenance préventive classique, visant au maintien en état de fonctionnement d'équipements existants, et non à leur remplacement par des équipements plus performants.

Action 14

Gros entretien, réhabilitation, mise en conformité et remise en état

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		95 000 000	95 000 000		107 817 955	107 817 955
Crédits de paiement		95 000 000	95 000 000		99 166 502	99 166 502

Les dépenses de gros entretien renouvellement sur l'action 14 sont également supérieures en AE et en CP à la prévision initiale en LFI et à l'exécution 2018, en raison notamment du niveau très important de dépenses de GER financées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour la sécurisation de ses sites diplomatiques en 2019.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	23 000 000	24 260 993	38 000 000	21 899 845
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	23 000 000	24 260 993	38 000 000	21 899 845
Titre 5 : Dépenses d'investissement	72 000 000	74 788 087	57 000 000	70 631 781

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	72 000 000	74 788 087	57 000 000	70 631 781
Titre 6 : Dépenses d'intervention		5 618 876		5 618 876
Transferts aux autres collectivités		5 618 876		5 618 876
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières		3 150 000		1 016 000
Dotations en fonds propres		3 150 000		1 016 000
Total	95 000 000	107 817 955	95 000 000	99 166 502

Les dépenses d'investissement (titre 5) représentent 71,2% des dépenses de l'action 14.

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) représentent 22,1% des dépenses de l'action 14.

Les dépenses d'intervention (titre 6) représentent 5,7% de la consommation de crédits sur l'action 14.

Dans ce dernier cas, il s'agit d'un versement au profit de la Présidence de la République pour des travaux de gros entretien et de renouvellement sur des immeubles de l'État. En effet, dans le cadre de son schéma directeur immobilier, la Présidence de la République procède à la rénovation et l'aménagement du palais de l'Alma (11 quai Branly, Paris), dont le coût total de la première phase est établi à 11,5 M€.

Une décision attributive de subvention a été signée au titre de 2019 par la précédente responsable du programme 723 pour un premier versement de 5,62 M€ à l'été 2019 au profit des Pouvoirs publics. Il s'agit d'un préfinancement qui sera remboursé par la cession ou la valorisation locative d'un bien dont la Présidence n'aura plus l'utilité à l'issue des travaux.

En complément de la subvention déjà réglée en 2019, un versement d'un montant de 6 M€ sera réalisé au titre de 2020.

Les dépenses constatées en titre 7, et plus particulièrement sur la ligne « dotations en fonds propres », représentent à titre marginal 1% des dépenses de l'action 14 et ont été réalisées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger AEFE (P185).

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	17 100 000	17 100 000	0	17 411 291	17 411 291
Crédits de paiement	0	17 100 000	17 100 000	0	24 763 865	24 763 865

Selon l'enquête réalisée auprès des responsables de BOP, cette action a participé à hauteur de 17% du montant des opérations dans la mise en œuvre du grand plan d'investissement (17,4 M€ sur 100,5 M€ engagés). Sur le total exécuté en AE de l'action, le taux est ramené à 16%.

Portant généralement sur des travaux moins structurants que ceux de l'action 11, elle contribue donc moins aux objectifs du GPI. Mais certaines des typologies de travaux qu'elle porte peuvent néanmoins concourir à une amélioration conséquente de la performance énergétique du parc (notamment les remplacements de systèmes type CVC, les travaux d'isolation, ou portant sur les huisseries).

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger (P185)	0	0	3 150 000	1 016 000
Dotations en fonds propres	0	0	3 150 000	1 016 000
FranceAgriMer (P149)	0	0	173 217	173 217
Dotations en fonds propres	0	0	173 217	173 217
ONF - Office national des forêts (P149)	0	0	8 172 361	8 172 361
Subventions pour charges de service public	0	0	8 172 361	8 172 361
CMN - Centre des monuments nationaux (P175)	0	0	207 275	207 275
Dotations en fonds propres	0	0	207 275	207 275
ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales (P144)	0	0	4 800 000	4 800 000
Dotations en fonds propres	0	0	4 800 000	4 800 000
Universités et assimilés (P150)	0	0	3 100 000	3 100 000
Dotations en fonds propres	0	0	3 100 000	3 100 000
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)	0	0	1 400 000	1 400 000
Dotations en fonds propres	0	0	1 400 000	1 400 000
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche (P150)	0	0	150 000	465 678
Dotations en fonds propres	0	0	150 000	465 678
Réseau des œuvres universitaires et scolaires (P231)	0	0	467 500	467 500
Dotations en fonds propres	0	0	467 500	467 500
VNF - Voies navigables de France (P203)	0	0	4 290 762	4 290 762
Transferts	0	0	4 290 762	4 290 762
Total	0	0	25 911 115	24 092 793
Total des subventions pour charges de service public	0	0	8 172 361	8 172 361
Total des dotations en fonds propres	0	0	13 447 992	11 629 670
Total des transferts	0	0	4 290 762	4 290 762

Les BOP ministériels du programme 723 ont procédé en 2019 à des versements au profit de différents opérateurs. Dans l'ordre de présentation du tableau ci-dessus, ces versements se répartissent comme suit :

Le versement de 3,15 M€ en AE et 1,02 M€ en CP réalisé au profit de l'AEFE correspond au financement d'opérations de sécurisation des biens à l'étranger. L'AEFE doit en effet réaliser des travaux de sécurisation à partir du programme 723 sur des immeubles domaniaux qu'elle utilise. Les crédits nécessaires à ces opérations sont mis à disposition par la DIE au MEAE qui, en tant que ministère de tutelle de l'AEFE, se charge de reverser ces crédits à cet opérateur sous la forme de dotations en fonds propres.

Le versement de 0,17 M€ en AE et en CP à FranceAgriMer correspond aux remboursements du ministère de l'agriculture pour les travaux d'aménagements de l'accueil de la cour nationale du droit d'asile (CNDA) au sein des locaux de FranceAgriMer dans l'immeuble Arborial à Montreuil. S'agissant du financement de travaux, le versement a été imputé en dotations en fonds propres.

Le ministère de l'agriculture a versé 8,2 M€ en AE et en CP à l'ONF au titre de rétrocessions à 100% des ventes de biens ONF (nettes des frais préalables à la vente). Conformément à la convention signée avec l'Office, les versements correspondant aux ventes doivent être "inscrits au compte de résultat de l'opérateur".

Le ministère de la culture a versé 0,2 M€ en AE et en CP au centre des monuments nationaux pour les travaux de réaménagement de la "maison des pins" à Carnac pour accueillir le siège administratif des monuments mégalithiques de Bretagne.

Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

Programme n° 723 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le ministère des armées a versé 4,8 M€ en AE et en CP à l'ONERA au titre du regroupement à Palaiseau sur le site de Paris-Saclay des sites franciliens de Meudon, Chatillon et Palaiseau. Ce versement constitue la première tranche d'un financement total prévu de 130 millions sur le CAS.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a procédé au versement des produits de cession des biens immobiliers occupés par les universités et les établissements de recherche destiné au financement de l'immobilier domanial mis à disposition de ces organismes pour un total de 5,2 M€ en AE et 5,4 M€ en CP.

Le ministère de la transition écologique et solidaire a transféré 4,3 M€ en AE et en CP à VNF pour le reversement de produits de cession (sur le fondement de l'article L. 4316-2 du code des transports) concernant les périodes 2018 et 2019, ainsi que des reliquats de 2015 et 2017.